



Se doter de repères actualisés dans le secteur médico-social

Le secteur médico-social traverse une réelle mutation. En effet, un changement de paradigme s'opère depuis quelques années, sous l'influence conjointe de mouvements sociaux plaçant le droit des personnes les plus vulnérables en avant de la scène et la diffusion du rapport « Zéro sans solution » de Denis PIVETEAU. C'est ce que de nombreux chercheurs appellent le virage inclusif.

En lien avec ces changements, l'accompagnement des personnes concernées se transforme, exigeant une évolution des pratiques professionnelles mise en place.

Cette formation vise à connaître l'évolution des lois et des concepts concernant le secteur médico-social ainsi qu'à repenser la pratique professionnelle dans une dynamique de réponse aux besoins des personnes accompagnées.



Public

Jeunes professionnels, professionnels souhaitant réactualiser leurs connaissances, proche-aidants

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Définir le cadre européen et national soutenant la transformation de l'offre dans une visée inclusive
- Identifier les concepts en lien avec la société inclusive
- Expliquer l'impact des politiques publiques sur les pratiques professionnelles
- Identifier les ressources et les axes opérationnels pour accompagner les personnes concernées dans une visée inclusive
- Identifier les nouvelles modalités d'évaluation de la qualité

Contenus de la formation

- Les évolutions législatives concernant le secteur médico-social et les droits des personnes vulnérables
- Le rapport Piveteau et la « Réponse Accompagnée pour Tous »
- Le concept de subsidiarité et de modularité de l'accompagnement
- Définition des notions : autonomie et indépendance, participation, autodétermination, société inclusive
- Le projet personnalisé au regard de l'évaluation des besoins et du parcours de vie
- Le référentiel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Méthodologie

- Apports théoriques
- Mise en travail des représentations
- Analyses partagées de situations
- Vidéos
- Travail en sous-groupe
- Mur parlant

Intervenante

- Charline DUPRAT, conseillère technique au CREAI Auvergne-Rhône-Alpes.



CREAI-ARA Formation INTER – Modalités pratiques

Renseignements auprès de :

Caroline JABER c.jaber@creai-ara.org
06 38 25 31 47

Christelle LEBON c.lebon@creai-ara.org
06 43 55 64 30

Modalités d'accès

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour tout aménagement nécessaire durant la formation, contactez-nous.

Modalités d'inscription

Nous vous invitons à cliquer [ICI](#) pour accéder au bulletin d'inscription.

Numéro d'activité du CREAI ARA :
82 69 03 44 069

Suivi et évaluation

Feuille d'émergence par ½ journée, recueil des besoins avant le démarrage de l'action, grille individuelle d'autoévaluation, évaluation « à chaud » et à distance des acquis, questionnaire de satisfaction et évaluations pédagogiques, attestation des acquis délivrée en fin de formation à chaque stagiaire.

Dates et lieu

Mercredi 13 et Jeudi 14 Mars 2024

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes
33 Cours Albert Thomas - 69003 LYON
3ème étage

Horaires

De 9h à 17h.

Pause déjeuner libre. Possibilité de réservation d'un restaurant pour déjeuner en groupe.

Avance de frais par chaque stagiaire (remboursements soumis à l'employeur).

Tarifs

- Pour les établissements contributeurs :
360 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)
- Pour les établissements non contributeurs :
400 € pour les deux journées, par stagiaire (14 heures)



Date limite d'inscription :

Mercredi 21 Février 2024

